|  |
| --- |
|  |

Dans cet extrait, deux personnes prennent la parole. D'abord un homme puis une femme.

* L'homme explique les raisons qui sont à l'origine de la création de plusieurs organisations syndicales :
* **Le décès de certains, l'emprisonnement d'autres, le fait de devoir vivre dans la clandestinité pour d'autres, le « marronnage ».**
* Tout cela crée un mouvement de contestation qui poussera ces personnes à s'organiser dans un premier temps et ensuite à organiser les ouvriers et les paysans pour la lutte.
* **Et cela donnera naissance à trois organisations syndicales:**

**- 1970 : Union des Travailleurs Agricoles.**

 **- 1972 : Union des Paysans de la Guadeloupe.**

 **- 1973 : Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe.**

* Le pays était en plein bouillonnement et cela explique sans doute la création de toutes ces organisations syndicales en trois ans.
* La femme explique qu'elle pouvait quitter ses enfants et son domicile à quatre heures du matin pour aller manifester dans les champs de la Grande-Terre.
* Nous pouvions y dormir certaine fois.
* Les ouvriers agricoles qui travaillaient encore dans les champs de canne, étaient surveillés par les gendarmes.
* Monsieur « Simonette » face au refus des travailleurs de reprendre le travail dans les champs, fait appelle à des travailleurs haïtiens.
* Les ouvriers agricoles qui luttaient pour l'augmentation du prix de la journée de travail ont invité les travailleurs haïtiens à se joindre à leur mouvement de lutte, leur disant qu'ils devaient laisser le travail des « blancs ». Car la réussite du mouvement sera au bénéfice de tous.
* Ces derniers ont adhéré à la lutte des ouvriers agricoles guadeloupéens et ont abandonné les champs, laissant ainsi coutelas et gendarmes sur place.